

LISTE DES DÉCISIONS

Présents: Jacky Herens, William Nijssen, Jean Levaux: Échevins
Grégory Happart, Benoît Houbiers, Yolanda Daems, Jean-Marie Geelen, Shanti Huynen, Joris Gaens,
Michaël Henen, Clotilde Mailleu, Lizzy Buijsen-Baillien, Steven Heusschen: Conseillers
Huub Broers: Président f.f.
Maïke Stieners: Directeur général

Excusés: Rik Tomsin: Président

Absents:

Séance publique

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil communal peuvent poser des questions en dehors des points inscrits à l'ordre du jour du conseil. Les réponses sont données par le bourgmestre et les échevins.

Il y avait deux questions qui ont été posées par la conseillère Mailleu et trois questions par le conseiller Henen à auxquelles une réponse a été donnée par le bourgmestre.

2. Visa gestionnaire financier: conditions et opérations exclues

Conformément l'article 177 du Décret sur l'administration locale, le gestionnaire financier est responsable du contrôle préalable en matière de crédit et de légalité des décisions de la commune ayant un impact budgétaire et financiers.

Le conseil communal a déterminé les autres et les catégories de transactions qui sont exclues de l'obligation de visa.

Pour: 12 Contre: 1 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

3. Détermination de la compétence du collège en matière de missions de gestion journalière

Le conseil communal a déterminé selon l'article 41, alinéa 2, point 8 du Décret sur l'administration locale ce qu'il convient d'entendre par la notion de "gestion journalière".

Pour 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

4. Règlement de rétribution relatif au recouvrement des frais d'envoi de rappels de paiement

Afin de recouvrer les frais de sommation des débiteurs en retard de paiement, un règlement de rétribution a été approuvé.

Pour: 9 Contre: 1 Abstentions: 3 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

5. Approbation du règlement relatif au droit de participation

Le décret de l'administration locale oblige les pouvoirs locaux à déterminer par règlement la manière dont le droit de participation est créé. Le conseil a approuvé le règlement relatif au droit de participation.

Pour: 9 Contre: 1 Abstentions: 3 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

6. Approbation du cadre général de contrôle interne

Le décret sur l'administration locale stipule que le conseil doit déterminer le cadre général du système de contrôle interne. Il est proposé de s'appuyer sur la vision, l'approche et les instruments du Trajet vers l'Excellence (« Traject naar Uitmunttheid ») de l'Association des villes et commune flamandes (VVSG).

Le conseil a approuvé le cadre pour le système de contrôle interne.

Pour: 11 Contre: 1 Abstention: 1 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

7. Règlement de (rétribution) recherches généalogiques - adaptation

Il a été approuvé un règlement relatif aux recherches généalogiques au conseil communal du 29 mars 2007. Ce règlement a été adapté et le conseil a approuvé ce règlement.

Pour: 9 Contre: 3 Abstention: 1 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

8. Fluvius, renouvellement du réseau d'électricité à Nurop, financement de la pose souterraine de câbles EP

Fluvius est en train de remplacer ses canalisations entre Fouron-Saint-Martin et Teuven. À l'occasion de ces travaux, les câbles sont enfouis sous terre à Nurop. Moyennant la participation financière de la commune, les câbles restants de l'éclairage public peuvent également être enterrés. Ces travaux peuvent être financés par la commune par droits de tirage auprès de Fluvius.

Le conseil communal a donné son accord.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

9. Algemene Vergadering Limburg.net - 27 juni 2019 - 18 uur - bekrachtiging

La décision du collège des bourgmestre et échevins du 27 mai 2019 concernant l'Assemblée Générale de Limburg.net du 27 juin 2019 à 18h et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale a été ratifié par le conseil.

Pour: 9 Contre: 3 Abstention: 1 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

10. Holding Communal S.A. en liquidation – Assemblée générale 26 juin, ratification

Le 26 juin 2019 Holding Communal S.A. en liquidation a organisé l'assemblée générale et a invité la commune pour ceci le 17 mai. L'ordre du jour a été approuvé par le collège le 6 juin.

La décision a été ratifiée par le conseil.

Pour: 12 Contre: 1 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

11. ENODIA – Assemblée Générale Ordinaire intercommunale, 25 juin, ratification

La décision du collège des bourgmestre et échevins du 20 juin 2019 concernant l'assemblée générale ordinaire de ENODIA qui a eu lieu le 25 juin 2019 a été ratifiée par le conseil.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

12. Woonzo – Assemblée Générale des Actionnaires, 8 juin 2019, ratification

La décision du collège des bourgmestre et échevins du 6 juin 2019 concernant l'assemblée générale ordinaire de Woonzo a été ratifiée.

Pour: 12 Contre: 1 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

13. Prolongement du projet Stebo – collaboration en matière de logement

L'arrêté du gouvernement flamand Politique locale du logement impose à la commune de nombreuses obligations en matière de logement. Ces dernières années, de nombreuses compétences ont été transférées de la Région flamande au niveau communal, comme l'approche des logements inoccupés et des sites inexploités. La diversité des tâches s'est amplifiée, les différents thèmes ont été élargis, et la charge de travail pour les communes s'en trouve augmentée. Une collaboration intercommunale permet de partager l'expertise et d'échanger les expériences. En faisant appel à un promoteur de projet externe, il est possible de disposer, pour l'exécution des tâches, d'une équipe d'experts jouissant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour chaque manière. Il est demandé au conseil de prolonger la collaboration avec Stebo.

Le conseil a donné son accord avec le prolongement de la collaboration avec Stebo.

Pour: 9 Contre: 3 Abstention: 1 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

14. Vente publique été 2019 de marchandises devenues impropres à l'usage et vente de bois

Le conseil a donné l'accord pour la vente publique d'un nombre de marchandises communales et ceci en collaboration avec la firme I&O Auctions.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

15. Approbation de la charte commune saine

L'objectif du projet Commune saine est de parvenir, pas à pas, à une politique structurelle de santé préventive, en tenant compte du mode de vie, du cadre de vie et de l'égalité des chances en matière de santé, et de communiquer uniformément sur cette politique locale.

Le conseil a approuvé la charte.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

16. Compte annuel 2018 zone de police Fourons

Le compte annuel 2018 de la zone de police Fourons a été approuvé par le conseil.

Pour: 10 Contre: 1 Abstentions: 2 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

17. Approbation et décision concernant le chef de corps de la ZP Fourons

Le conseil communal a pris connaissance de la désignation du CDP Ronin Cox en tant que nouveau chef de corps de la ZP Maasland (conseil de police ZP Maasland du 18 juin 2019). Le conseil a donné l'accord avec la proposition, après concertation entre le bourgmestre, le chef de corps et l'officier politique/chef de corps adj., de ne pas déclarer vacante à court terme la fonction de chef de corps dans la ZP Fourons et de désigner pour une durée indéterminée le chef de corps adj. comme chef de corps faisant fonction.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

18. Déclaration de vacance supplémentaire 1 INP ZP Fourons

À la suite de la fin de service de 1 INP de la ZP Kemperland, le conseil communal a décidé le 27 mai 2019 de déclarer vacant ce poste d'INP via le prochain cycle de mobilité, avec entrée en fonction dans les plus brefs délais, en principe entre le 1^{er} novembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020. Il s'avère entre-temps recommandé, en raison de mouvements internes et/ou d'une nouvelle rotation de personnel, de déclarer vacants 2 postes d'INP dans le cycle de mobilité visé au lieu de 1 poste.

Le conseil a donné l'accord pour la déclaration de vacance supplémentaire.

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

19. Accord de principe recrutement urgent CALog B hors cadre dans la ZP Fourons

L'actuel chef de corps de la ZP Fourons a été désigné au conseil de police de la ZP Maasland comme nouveau chef de corps de la ZP Maasland. Sa nomination par arrêté royal, prévue en date du 1er septembre 2019, nous contraint à des mesures urgentes pour assurer la continuité et le bon fonctionnement de la ZP Fourons sur le plan politique. Après concertation entre le bourgmestre, le chef de corps adj. et après simulation de l'impact budgétaire par le gestionnaire financier, il est proposé d'octroyer un accord de principe pour le recrutement urgent, en dehors de la procédure de mobilité de 1 consultant en communication-politique (CALog B) sous contrat de travail contractuel à durée déterminée de 12 mois, prolongeable, et pour les modalités de sélection et de rémunération correspondantes à soumettre à la concertation syndicale et à l'exécution par la direction de corps en concertation avec le directeur générale.

Le conseil a délivré un accord de principe pour le recrutement urgent.

Pour: 10 Contre: 1 Abstentions: 2 Non-valable: 1 Vote blanc: 0

Directeur général

Maïke Stieners

Président f.f..

Huub Broers